



JOURNAL DE L'UMS

L'Union Métropolitaine des Sans-Filistes de Montréal

Mai et Juin 2009
Volume 34 - Numéro 3

Prochaine réunion: Le 17 juin 2009 à 19h30
au 12125 rue Notre-Dame Est



Assemblées Mensuelles de Juin et Septembre

Vous êtes convoqués à la prochaine assemblée mensuelle de l'Union Métropolitaine des Sans-filistes de Montréal le Mercredi 17 Juin 2009 à 19h30.

L'assemblée sera suivie du :

CAFÉ DES MEMBRES

Vous êtes également convoqués à l'assemblée mensuelle du mois de Septembre de l'Union

Métropolitaine des Sans-filistes de Montréal le Mercredi 16 Septembre 2009 à 19h30.

Ordre du jour des assemblées mensuelles

- a- Ouverture de la séance par le président.
- b- Constatation de la régularité de la convocation.
- c- Vérification du droit de présence des membres.
- d- Vérification du quorum 5% des membres en règle.
- e- Adoption de l'ordre du jour.

- f- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée mensuelle précédente.
- g- Affaires courantes et nouvelles. Remarques, propositions, etc.
- h- Discussions sur les questions d'intérêt général.
- i- Avis de motion.
- j- Motion.
- k- Levée de l'assemblée.

**Comité de direction de L'UMS**

Président: Jean Massicotte VE2JM
ve2jmk@raqi.ca :450-658-8016

Vice-président: Yvon Boivin VE2CVB
ve2cvb@videotron.ca 514-640-8846

Trésorier: Claude Gauthier VE2CGV
ve2cgv@raqi.ca 514-642-3345

Secrétaire: Jacques LeBrun VA2JCK
va2jck@raqi.ca 514-382-2088

Directeurs: Daniel Richer VE2SB
ve2sb@amsat.org 514-529-5745
Sylvain Dionne VE2SYQ
ve2syq@hotmail.com 450-632-5984
Gilles Renucci VE2TZZ
ve2tzz@arrl.net

Responsables des réseaux: Yvon Boivin VE2CVB
ve2cvb@videotron.ca

Réseau d'urgence: Vacant

Examens de radioamateur: Serge Lavoie VE2HLS
450-649-4109

Marché aux puces:

Gestion: Gérald Provost VE2ATF
ve2atf@amsat.org 450-923-9023

Lecture en ondes: Stéphane Bougie VE2BWX.
sbougie@vianet.ca

Internet: Jean Massicotte VE2JM
ve2jmk@raqi.ca 450-658-8016

Relais du club et répéteur numérique:

Michel Allard VA2MAA 514-728-0862
Bruno Bouliane VE2VK
VE2RYV 146.655
VE2REM 147.015 + T 103.0
VE2REM 444.400 + T 103.5
VE2TEL 444.375 + T 103.5
VE2RXW 146.700 -
Répéteur numérique (APRS) 144.390

Station du club:

André Fréchette VE2FAB 450-445-9444

Administrateurs page Web:

Claude Gauthier VE2CGV
Jean Massicotte VE2JM
Mise à jour: Christian Boivin
webmaster@ve2ums.ca

Comité du journal:

Édition et Rédaction: Gilles Renucci VE2TZZ
Serge Lavoie VE2HLS
Jean Massicotte VE2JM

Cotisation:

Régulière: 20.00\$ par année.
Familiale: premier membre: 20.00\$ par année,
membre(s) supplémentaire(s): 10.00\$ par année.
Handicapés visuels 10.00\$.

Le Journal de l'UMS est distribué à tous ses membres.
L'UMS est un organisme sans but lucratif fondé en juillet 1975, par le rév. frère Adrien St-Martin, VE2BLN, et enregistré le 3 septembre 1975 au livre C-507 Folio 15 sous le nom officiel de Union Métropolitaine des Sans-Filistes de Montréal

Locaux du club situés au:
Complexe Roussin, 12125 rue Notre-Dame est,
Montréal, Qc. H1B 2Y9 (514-645- 4519)

Tous les articles publiés sont tous droits réservés aux auteurs et sont leur responsabilité. Cependant, tous les articles soumis sont sujets à correction et approbation avant l'édition.

Dépôt légal du Québec D-8751108

ANNIVERSAIRES JUIN

Indicatif	Prénom	Date naissance
VE2JOR	Ronald	03-juin
VA2COT	Jacques	06-juin
VE2JMK	Jean	07-juin
VE2TZZ	Gilles	08-juin
VE2BZ	Hubert	09-juin
VE2DVY	Gaston	10-juin
VE2BJU	André	12-juin
VE2DCC	Lionel	13-juin
VA2FMG	Fabien	17-juin
VE2JET	Claude	20-juin
VE2YMA	Yves	23-juin
VA2FBT	François	23-juin
VE2LX	Gilles	24-juin
VE2HLS	Serge	24-juin
VE2DU	Roch	25-juin
VE2PWL	Claude	25-juin

ANNIVERSAIRES JUILLET

Indicatif	Prénom	Date naissance
VE2DSK	Réal	05-juil
VE2MM	Mike	08-juil
VE2HGG	Gaétan	08-juil
VA2HEB	Martin	11-juil
VE2AOW	Yvon	17-juil
VE2LRA	René	20-juil
VE2ESM	Jacques	20-juil
VA2ECF	Emile	22-juil
VE2SSI	Madeleine	23-juil
VE2CVB	Yvon	24-juil
VE2FUR	Claude A.	25-juil
VE2TR	Jeannot	26-juil
VE2EHN	Yvon Gaétan	27-juil
VE2THM	Marcel	30-juil

ANNIVERSAIRES AOUT

Indicatif	Prénom	Date naissance
VE2AW	Gérard	04-août
VA2PP	André	04-août
VE2AAT	Alain	04-août
VE2ECP	Claudette	06-août
VE2ACT	Bernard	12-août
VE2EDS	Jacques	15-août
VA2DU	Lucien	15-août
VE2CBW	Claude	16-août
VE2GMD	Mario	17-août
VE2NLF	Nicole	19-août
VA2SOB	Claude	20-août
VA2AX	Brigitte	22-août
VE2DTZ	Denis	22-août
VE2BJH	Pierre	26-août
VE2TWR	Pierre	29-août
VE2IPA	Raymond	30-août
VE2KQT	Yves	31-août
VE2BP	Jacques	31-août
SWL063	François	31-août

ANNIVERSAIRES SEPTEMBRE

Indicatif	Prénom	Date naissance
VE2BYX	Gilles	01-sept
VE2GX	Joseph	04-sept
VE2DJQ	Jacques	07-sept
VE2GNE	Georges	13-sept
VE2ITI	Rachel	13-sept
VE2SQA	Jean-Louis	14-sept
VE2SEG	Serge	14-sept
VE2EKL	Mario	15-sept
VE2UH	Gérald	17-sept
VA2PJS	Jacques	21-sept
VE2BVX	Yvan	21-sept
VE2ATF	Gérald	26-sept
VE2CMY	Céline	27-sept
VE2DRR	Pierre	29-sept

Voulez-vous recevoir votre journal par Internet? Faites-en la demande à Jacques VA2JCK

Résumé de l'assemblée mensuelle au Centre Roussin du 15 Avril 2009

Les membres du CA présents étaient : Tous étaient présents.

1. Vérification du droit de présence des membres : La vérification est faite par le secrétaire.

2. Vérification du quorum qui est de 5% des membres en règles :
Le quorum est atteint avec 32 membres présents lors de l'ouverture.

3. Ouverture de la séance par le président : 19h39
Jean VE2JM, souhaite la bienvenue à tous et demande ensuite à chacun de s'identifier.

4. Constatation de la régularité de la convocation de l'assemblée :
Les membres ont reçu la convocation ainsi que l'ordre du jour.

5. Adoption de l'ordre du jour :
L'adoption de l'ordre du jour avec varia ouvert est proposée par Michel VA2MIC appuyé de Marcel VE2THM.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée mensuelle précédente :
Après la lecture faite par le secrétaire, l'adoption du procès verbal de l'assemblée mensuelle du 18 mars 2009 tel que lu, est proposé par Paul VE2XPR appuyé de Marcel VE2THM.

7. Affaires courantes et nouvelles, remarques, propositions etc....

Musée : Jean VE2JM nous parle d'un message reçu de la part de Jacques VE2DJQ qui invite les membres à ne pas attendre la fin de semaine du Hamfest du Québec pour visiter le musée. Effectivement il risque d'avoir affluence cette fin de semaine.

DxPédition : Daniel VE2SB parle du projet qui prend forme.

Décès : Nous avons appris le décès de François VE2VMI qui a déjà été membre de l'UMS. Une clé silencieuse a été faite hier par Claudette VE2ECP sur le réseau.

Field Day : Yvon VE2CVB nous parle de l'organisation qui suit son court.

Relais pour la vie: Yvon VE2CVB et Alex VE2AMT nous rappelle l'activité qui se tiendra les 12 et 13 juin au parc de l'école Daniel-Johnson. Nos services sont requis pour de la surveillance et de la gestion de stationnement. On peut consulter le site d'Alex rfgain.ca pour plus d'information.

8. Discussions sur les questions d'intérêt général pour le club :
Cabane à sucre : Nous avons eu 28 participants pour cette activité. Et tous furent satisfaits de leur journée. À cette occasion Gaétan VE2HGG a gagné un abonnement pour un an.

Radar : Serge VE2HLS rappel qu'il y aura bientôt un photo-radar d'implanté sur la rue Notre-Dame-Est entre la rue de Lorimier et l'avenue Gonthier.

Messages sur les réseaux : Yvon VE2CVB est à la recherche de bénévoles pour faire les messages sur les réseaux.

9. Avis de motion : aucun avis de motion

10. Motion : aucune Motion

11. Fermeture de la réunion : 20h22 proposée par Ronald VE2JOR appuyé de Martin VE2MJT

12. Conférence : Après la pause Michel VE2TLM nous parle d'un adaptateur permettant de faire du D-Star avec un radio analogique (nos photos).



Résumé de l'assemblée mensuelle au Centre Roussin du 20 Mai 2009



Les membres du CA présents étaient : Jean VE2JM, Yvon VE2CVB, Jacques VA2JCK, Daniel VE2SB et Gilles VE2TZT.

1. Vérification du droit de présence des membres :
La vérification est faite par le secrétaire.
2. Vérification du quorum qui est de 5% des membres en règles :
Le quorum est atteint avec 37 membres présents lors de l'ouverture.
3. Ouverture de la séance par le président : 19h45
Jean VE2JM, souhaite la bienvenue à tous et demande ensuite à chacun de s'identifier.
4. Constatation de la régularité de la convocation de l'assemblée :
Les membres ont reçu la convocation ainsi que l'ordre du jour.
5. Adoption de l'ordre du jour :
L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Ronald VE2JOR appuyé de Pierre VA2PBI.
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée mensuelle précédente :
Après la lecture faite par le secrétaire, l'adoption du procès verbal de l'assemblée mensuelle du 15 avril 2008 est proposée par Michel VA2MIC appuyé de Martin VE2MJT.
7. Affaires courantes et nouvelles, remarques, propositions etc....

-DxPédition : VE2SB organisera une rencontre de groupe pour déterminer les détails d'ici le Field Day.

-Relais pour la vie : Yvon VE2CVB nous parle de cette activité qui se tiendra les 12 -13 juin. Les préparatifs vont bon train, nous avons presque tous les bénévoles requis.

-Field Day : Pierre VA2PBI nous résume les préparatifs. Ils manquent encore environs 7 opérateurs principalement pour la nuit. Et certains participants pour la logistique. VE2CVB remercie et félicite Pierre pour son travail.

-Station club : Serge VE2HLS annonce une corvée sur le toit qui se tiendra le samedi 6 juin. Plusieurs antennes sont à changer ou à réparer.

8. Discussions sur les questions d'intérêt général pour le club.

9. Avis de motion : Aucun avis de motion

10. Motion : Aucune motion

11. Fermeture de la réunion : 20h10
proposée par Jean VE2JM appuyé de Gilles VE2TZT

12. Conférence : Après la pause Philippe VA2PHI à poursuivi son exposé sur les communication par fibre optique (photo ci-contre).



ça bouge à l'UMS



DX SUR LES BANDES HF

Le minimum du cycle solaire dans lequel nous nous trouvons a bon dos. Il est possible en tout temps de réaliser des contacts DX rares sur les bandes HF.

Bien sûr, pour réaliser ce genre de QSO sur 10m, avec une simple verticale de 10 pieds et 10W, il faudra patienter quelques années. En revanche, avec de l'application, un minimum de technique, de savoir faire et de volonté, les bandes HF sont pleines de bonnes surprises.

A titre de référence, dans chaque numéro, nous vous indiquerons les stations DX les plus intéressantes contactées depuis le dernier numéro. Si vous avez réalisé de tels contacts, signalez- le à ve2tzt@ar1.net et nous les ajouterons à la liste.

Au cours des mois de Avril et Mai, les QSO suivants ont été réalisés depuis Montréal :

Station DX	160m	80m	40m	30m	20m	17m	15m	10m	6m	Pays	Zone	Station QC
PZ5RA		RTTY	RTTY		RTTY					Surinam	9	VE2SB
J5UAP			RTTY		RTTY					Guinée-Bissau	35	VE2SB
VR2XLN					RTTY					Hong-Kong	24	VE2SB
HL2KV					RTTY					Corée du Sud	25	VE2SB
HS0EHF					RTTY					Thaïlande	26	VE2SB
YB0JTV					RTTY					Indonésie	28	VE2SB
VU2NKS					RTTY					Inde	22	VE2SB
VK7AD			RTTY							Australie	30	VE2SB
JD1BMM					RTTY					Minami Torishima	25	VE2TZT
R1ANB			CW							Antarctique	13	VE2TZT
7Z1SJ					CW					Arabie Saoudit	21	VE2TZT
DU3NXE					CW					Philippines	27	VE2TZT
ZL3TE							CW			Nouvelle Zélande	32	VE2TZT
VK9GMW	CW	CW	CW	CW	CW					Mellish Reef	30	VE2TZT
VK6AA			CW							Australie	29	VE2TZT
H44MS		SSB								Iles Salomon	28	VE2TZT
TLOA					SSB					Rep Centre Afrique	36	VE2TZT
A73A			CW		CW					Qatar	21	VE2TZT

FR/G Iles Glorieuses

Depuis que nous l'attendons et qu'elle est sans cesse reportée, il semble que cette expédition soit imminente. Une opération militaire française devrait en effet avoir lieu en juillet sur cette ile de l'Océan Indien. L'opération inclura 5 militaires radioamateurs qui activeront du 9 au 28 juillet, à l'aide de 4 stations, cette entité DXCC classée en 4ème position parmi les entités les plus recherchées.

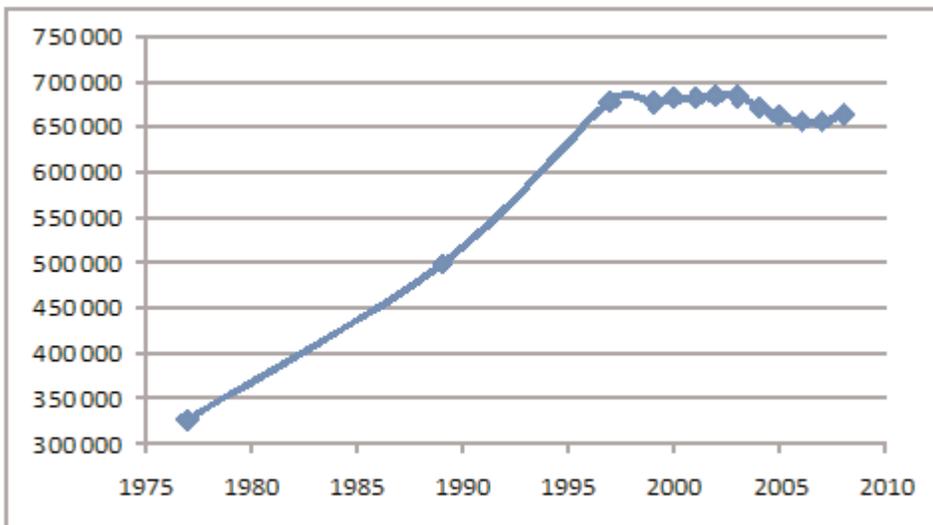
L'indicatif devrait être FT5GA. Le site web est : <http://glorieuses2008.free.fr/>

Légère remontée du nombre de licences aux USA

En 2008, le nombre de licences radioamateur a augmenté de 10000 unités par rapport à 2007 aux Etats Unis.

La situation est donc loin d'être dramatique puisque le maximum historique a été atteint récemment (en

2002) avec 685300 licenciés et que ces chiffres doivent être comparés à 500000 en 1989 et surtout 327000 en 1977 qui était la soit-disant période de l'âge d'or du radioamateurisme.



Courbe de l'évolution sur 30 ans du nombre de licences aux USA



INDICATIFS D'APPEL

La majorité des radioamateurs a de la difficulté à bien assimiler tous les nouveaux règlements qui ont été amendés ou complètement changés avec le temps au sujet de notre indicatif d'appel.

Voici un petit historique!

Par le passé pour devenir radioamateur nous devons subir un examen en électronique de base (10 questions) avec 70%, réussir à 100% un examen de code morse à une vitesse de 10 mots minute et répondre à un questionnaire sur les lois des communications dans les locaux du Ministère des Communications au 2085 rue Union à Montréal.

Le "Certificat de Compétence en Radio d'amateur" attestait que SERGE LAVOIE a subi un examen conformément au Règlement sur les certificats d'opérateur radio, édicté en vertu de la loi radio, et qu'il a réussi dans les sujets suivants :

- réglage, mise en fonction et entretien du matériel de radioamateur et des dispositifs de mesures connexes;
- réception et transmission en code Morse international à une vitesse d'au moins dix mots par minute;
- connaissance des règlements canadiens et internationaux relatifs à l'exploitation des stations assurant un service d'amateur.

Avec ce certificat de base nous pouvions opérer sur la bande de 2 mètres et faire du CW sur les

bandes de 80 et 160 mètres. Pour obtenir notre certificat supérieur nous avons deux choix :

- 1.- tenir un log des stations travaillées en CW pour obtenir 100 stations confirmées par carte QSL;
- 2.- attendre une période de 12 mois.

Il fallait aussi défrayer à chaque année le coût de la Licence Radio. Cette licence nous autorisait à exploiter une station fixe avec notre indicatif d'appel à une adresse précise. Lorsque nous transportions notre station, il fallait utiliser les termes "mobile" ou "portable" VE2.

La majorité des amateurs poursuivaient les études pour obtenir le certificat supérieur qui comprenait lui un examen électronique avancé (10 questions) toujours avec une note de passage de 70% et un examen de code morse à une vitesse de 15 mots minute à 100%.

Le "Certificat de Compétence en Radio, Certificat supérieur d'amateur" attestait que SERGE LAVOIE a subi un examen conformément au Règlement sur les certificats d'opérateur radio, édicté en vertu de la loi radio, et qu'il a réussi dans les sujets suivants :

- réglage, mise en fonction et entretien du matériel de radioamateur et des dispositifs de mesures connexes;
- réception et transmission en code Morse international à une vitesse d'au moins 15 mots par minute;

-connaissance des règlements canadiens et internationaux relatifs à l'exploitation des stations assurant un service d'amateur;

-ayant fourni la preuve qu'il a utilisé pendant au moins douze mois une station assurant un service expérimental d'amateur.

Début de la déréglementation...

Le Ministère des Communications est transféré à Industrie Canada

Le 1er avril 1999 c'est la dernière fois que les radioamateurs payent 24\$ pour la Licence Radio.

Le premier changement majeur au niveau des certificats fut de faire 4 classes d'opérateur :

- Compétence de base : un examen électronique avec 60% qui donnait la possibilité d'opérer au dessus des bandes de 30 Mhz.
- Compétence en Morse (5 mots/min) : donnait la possibilité d'opérer au dessous des bandes de 4 Mhz.
- Compétence en Morse (12 mots/min) : donnait la possibilité d'opérer toutes les bandes.
- Compétence supérieure : donnait les privilèges reliés au certificat supérieur.

Le ministère donnait les réponses aux questions d'examens sous forme de choix multiples.

Le 1er avril 2002, nous recevons tous par la poste un nouveau "Certificat de compé-

tence en radioamateur" qui stipule que (selon le cas) : Le présent certificat atteste que Serge Lavoie a obtenu les compétences suivantes :

- Base;
- Code Morse (12 mots/min);
- Supérieure.

Autres changements, en 2005 la réglementation est modifiée, la nouvelle législation donne à tous les radioamateurs ayant la compétence de base délivrée avant le 1er avril 2002 la permission d'utiliser les bandes HF inférieures à 30 MHz.

Au niveau du certificat de base la note passe à 70%, la mention distinction apparaît avec un résultat supérieur à 80 %.

Le code morse n'est plus le seul moyen d'obtenir le droit d'opérer les bandes HF inférieures à 30 MHz mais il est toujours possible de subir un examen à 5 mots/min.

Aujourd'hui le "Certificat de compétence en radioamateur" ne possède plus la mention "12 mots/min".

Suite à tous les changements plusieurs d'entre nous (surtout les plus vieux) en perdent leur Latin, voici quelques questions et réponses qui vous aideront certainement à mieux comprendre:

-Est-ce que Serge VE2HLS doit demander un indicatif d'appel pour mettre un nouveau répéteur en onde?

Un radioamateur peut maintenant utiliser n'importe quel nombre de stations radioama-

teur au moyen d'un indicatif d'appel.

Ainsi, il n'est pas nécessaire d'obtenir un indicatif d'appel pour chaque station répéteur automatique. Cependant, le radioamateur doit avoir une compétence supérieure pour établir des répéteurs et des stations pour les clubs.

Vous avez donc le droit, si vous possédez la classe Supérieure, d'avoir plusieurs répétitrices sur plusieurs fréquences qui transmettent en même temps, une station météo, une station APRS et un mobile en utilisant un seul indicatif d'appel, donc vous n'avez plus besoin d'un deuxième indicatif. Les termes: "mobile" ou "portable" VE2 ne sont plus nécessaires, mais sont encore utilisés par habitude.

-Le club radioamateur VE2UMS fait plusieurs activités sur les ondes radio et les responsables, lors de ces réseaux, utilisent l'indicatif d'appel du club VE2UMS. Est-ce la bonne façon de procéder?

Lorsqu'un animateur de réseau opère avec la station du club d'amateur, il doit utiliser l'indicatif d'appel assigné ou attribué à cette station.

Si l'animateur de réseau opère avec sa station (ex : situé à sa maison), il devrait identifier le réseau avec l'indicatif d'appel du club et il doit aussi mentionner son propre indicatif d'appel à titre d'animateur de réseau au moins à toutes les 30 minutes. (Exemple : "Vous êtes à l'écoute du réseau VE2UMS animé par

Serge VE2HLS").

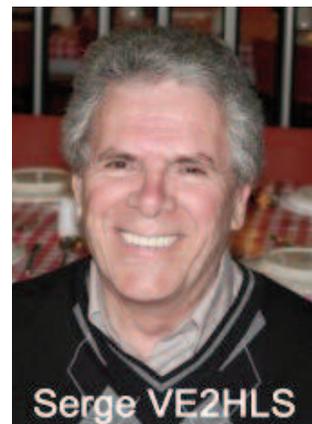
-VE2HLS possède une station radio chez lui mais opère la station radio VE2UMS, quelle est son identification : VE2HLS, VE2UMS ou VE2HLS opérant VE2UMS?

L'indicatif d'appel VE2UMS est enregistré comme appartenant à un club, son utilisation doit être faite en accordance avec une ou des activités reliées au club.

Si VE2HLS comme individu transmet en son propre nom et pour un but autre que celui du club, il doit s'identifier comme VE2HLS.

Vérifiez votre installation, prenez soin de vous et surtout; bons QSO...

Amusez-vous,



FIELD DAY 2009
27 et 28 juin

Ça bouge à l'UMS

